

M. Taoufik BACCAR, gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), a reçu le bureau des experts-comptables conduit par M. Salah DHIBI, président de cette structure. L'entretien a porté, notamment, sur l'intensification du partenariat et de l'action commune entre la BCT et l'Ordre des experts-comptables.

M. BACCAR a souligné, à cette occasion, l'intérêt que le Chef de l'Etat accorde à cette structure eu égard au rôle avant-gardiste qu'elle joue à la lumière de l'élargissement du secteur financier et des mutations que la scène financière nationale connaît.

Il a également été convenu de créer une commission mixte afin de renforcer la coopération entre les banques et les comptables.

Le gouverneur de la BCT a déclaré, dans ce contexte, que l'action commune consoliderait la démarche tunisienne vers la transparence, l'objectif ultime étant d'attirer les investissements directs étrangers (IDE) et de se positionner en tant que place financière conformément aux objectifs du programme présidentiel « Pour la Tunisie de demain ».

Après avoir pris connaissance des aspirations et préoccupations des professionnels, M. BACCAR a fait savoir que la centrale des bilans a d'ores et déjà été mise en place et devrait comporter des données et informations actualisées et certifiées par l'Ordre des experts-comptables.

Il a ajouté que l'orientation de la Tunisie dans le secteur financier, en général, et bancaire, en particulier, accorde une attention particulière au rating (notation), un domaine prometteur à la promotion duquel l'Ordre des experts pourrait contribuer dans le cadre de la décision de la Tunisie d'adhérer à la convention de Bâle 2.

M. Salah DHIBI a souligné, de son côté, la disposition de l'Ordre des experts-comptables à contribuer au renforcement de la démarche de la BCT, et ce, à travers l'instauration d'un partenariat efficient entre les différentes structures, la consolidation de la formation et du recyclage ainsi que l'adhésion aux orientations mondiales de la profession.

Il a rappelé que la coopération avec le secteur bancaire s'inscrit dans le cadre de la politique économique de la Tunisie qui accorde une importance particulière à la donnée, celle-ci constituant un élément essentiel pour l'analyse de la situation économique et financière et la prise des décisions idoines avec la participation de tous les intervenants dans cette activité.